



Contre la généralisation de la précarité, renouvelons les solidarités internationales – [www.sans-papiers.ch](http://www.sans-papiers.ch)

Fribourg, le 26 janv.-05

## **Appel à la régularisation collective des sans-papiers Fribourg – 28 janvier 2005**

Trois ans et demi après l'occupation de l'église St-Paul à Fribourg et le dépôt, le 16 juillet 2001, d'une première liste nominative de 42 dossiers (Liste I), le Collectif des sans-papiers papiers - Fribourg dépose aujourd'hui une seconde liste *numéraire* (Liste II) de 117 dossiers à régulariser collectivement.

Ce second dépôt s'inscrit dans la continuité de la lutte initiée en 2001 à Fribourg et qui déboucha sur la constitution de nombreux collectifs dans de plusieurs cantons de Suisse (Ge, Vd, Vs, Ju, Ne, Be, Ba, Zh) en vue de la régularisation collective de tous les sans-papiers assortie de l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, de l'arrêt des expulsions et de l'abrogation des mesures de contraintes.

Plus près de nous, la démarche actuelle du mouvement à Fribourg, s'inscrit clairement dans le cadre d'un soutien et d'un renforcement des demandes de régularisations déposées en 2004 pour plus de 3'000 sans-papiers à Genève et 200 dossiers déposés dans le canton de vaud. Il s'agit pour nous d'affirmer une nouvelle fois la dimension nationale de la lutte des sans-papiers et la nécessaire coordination des collectifs dans leur action.

Un grand nombre sans-papiers composant la Liste II a rejoint le Collectif en 2001 et 2002. Certains d'entre avaient même déjà leur dossier dans la Liste I. D'autres ont rejoint le collectif plus récemment entre la fin 2003 et le début 2004. Par ailleurs, de nouveaux sans-papiers contactent chaque semaine le collectif, soit pour y adhérer, soit pour obtenir des renseignements. Il est donc probable que nous serons rapidement en mesure de déposer une troisième liste de sans-papiers à régulariser collectivement.

Comme en 2001, la liste II rassemble des sans-papiers au profil et au parcours très différent : vingt huit nationalités sont représentées. Certains sont en suisse depuis quelques mois, d'autres depuis plus de quinze ans. Certains sont déboutés du droit d'asile et sont restés en Suisse, d'autres sont devenus sans-papiers suite au non-renouvellement de leur autorisation de séjour et de travail, d'autres enfin sont parfaitement inconnus des autorités administratives. Dans la majorité des membres du collectif sont devenues sans-papiers en Suisse, victimes des lois en vigueur en matière d'asile et d'immigration. Notons aussi que, dans de nombreux cas, ces personnes ont déjà fait l'objet d'une ou plusieurs expulsions puis sont revenues en Suisse. Mises hors droit par des lois censées, selon le discours officiel, servir une politique de contrôle des flux migratoires, ces personnes alimentent en fait continuellement le stock structurel de sans-papiers en Suisse. A ce titre, elles sont passibles, avec la complicité des autorités politiques et administratives, de

l'exploitation la plus rude de la part d'employeurs utilitaristes et esclavagistes qui, d'une part profitent de cette main d'œuvre pour exercer une pression à la baisse sur les salaires et augmenter leurs taux de profit et d'autre part, renforcer les mécanismes de division et de concurrence des travailleurs entre eux au nom du maintien de la sacro-sainte paix du travail.

Les sans-papiers de la Liste II sont actifs dans les secteurs déqualifiés et non-délocalisables traditionnels : hôtellerie-restauration, construction (gros et second œuvre), agriculture, nettoyage, économie domestique. Au vu et au su des autorités politiques et administratives, ces personnes font véritablement « tourner » des secteurs entiers de l'économie dans le canton. On les retrouve pour accomplir des travaux 3D (demanding, dangerous, dirty) à savoir difficiles, dangereux et sales que les salarié.e.s suisses refusent d'accomplir aux conditions sociales et salariales proposées.

Le Mouvement des sans-papiers a parfaitement conscience du rapport de force actuellement extrêmement défavorable et polarisé qu'il doit affronter face au renforcement des politiques se nourrissant du racisme, de la xénophobie et de l'exploitation. Pour autant, nous ne saurions accepter cette situation comme un fait accompli, une fatalité. Au contraire, il est plus que jamais nécessaire, d'organiser les salariés les plus vulnérables et parmi eux les sans-papiers, pour dévoiler et donner comprendre les mécanismes de précarisation qui à terme menacent les droits sociaux et les conditions de travail de l'ensemble des salarié.e.s actifs et inactifs. Les sans-papiers se trouvent en pointe d'une chaîne de précarisation qui aujourd'hui déjà s'étend à d'autres catégories telles que les chômeurs/-euses, les rentier.e.s AI, les retraité.e.s, et bien sûr tous/-tes les étranger.e.s titulaires de titres de séjour précaires (permis B, L, N, F). Au final nous pouvons dire que les sans-papiers font quotidiennement la cruelle expérience d'un projet de société ultra-conservateur mêlant à la fois racisme, xénophobie, néo-libéralisme économique et conservatisme moral, que le ministre-capitaine d'industrie Christoph Blocher et l'UDC veulent imposer avec la complicité plus ou moins active des autres partis gouvernementaux, PRD en tête : Une société individualiste et a-sociale régenter par la loi du plus fort.

Le Mouvement des sans-papiers - Fribourg attend, qu'à son niveau, le Conseil d'Etat fribourgeois, cesse d'accompagner cette logique de démolition sociale pour au moins s'engager clairement, en faveur de la défense des intérêts de *toutes* les personnes résidant dans le canton, particulièrement les plus vulnérables d'entre elles. Il est aujourd'hui évident que la politique de régularisation au cas par cas n'est pas en mesure de répondre au problème structurel que représente la présence de 300'000 sans-papiers en Suisse, ni à celui de l'augmentation continue des mouvements de populations à la faveur du développement sans précédent des moyens de communication. Nous attendons aujourd'hui d'un Conseil d'Etat raisonnable et réaliste, qu'il cesse sa politique de l'autruche, pour regarder la réalité en face et s'engager, avec ses moyens, en faveur de solutions collectives, respectueuses des droits fondamentaux des personnes humaines et correspondant à la réalité sociale du monde dans lequel nous vivons toutes et tous. Bien que largement insuffisantes, les propositions du Conseil d'Etat genevois montrent que les cantons disposent d'une réelle marge de manœuvre. Nous voulons croire, que confronté à la nouvelle demande de régularisation collective du Mouvement des sans-papiers - Fribourg, le Conseil d'Etat fribourgeois saura s'en inspirer et faire preuve également de courage politique et de force propositionnelle.

*Mouvement des sans-papiers-Fribourg*

